

Pas d'augmentation du point d'indice et de versement de la GIPA en 2025 : l'année noire des fonctionnaires

Le ministre de la Fonction publique, Laurent Marcangeli, a confirmé le 17 mars 2025 la décision du gouvernement de ne pas revaloriser le point d'indice des fonctionnaires. Cette annonce suscite une forte réaction dans l'ensemble du secteur public.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, les agents publics ne bénéficieront pas de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), ce qui accentue leurs préoccupations face à une inflation persistante, estimée à 4,3 % sur l'année écoulée selon les données les plus récentes de l'INSEE.

Cette annonce, bien que prévisible, était particulièrement attendue par les organisations syndicales et l'ensemble des fonctionnaires.

Dans un contexte économique sensible, le gouvernement justifie sa décision par la nécessité de maintenir un équilibre budgétaire strict, en conformité avec les exigences du Pacte européen de stabilité.

Ce Pacte impose aux États membres de l'Union européenne de maintenir leur déficit public sous la barre des 3 % du PIB et leur dette publique sous les 60 % du PIB.

Cependant, les syndicats critiquent vivement cette position, soulignant une perte croissante du pouvoir d'achat des agents publics, déjà fortement fragilisé par la hausse continue des prix.

Les principaux syndicats du secteur public, ont vivement exprimé leur désaccord face à cette annonce, dénonçant « un manque d'écoute » et une « injustice sociale » « Cette décision est une véritable provocation envers tous les agents qui font tourner le service public au quotidien malgré des conditions de travail difficiles. » Selon eux, l'absence de revalorisation du point d'indice conjuguée à la suppression de la GIPA est perçue comme un signal négatif adressé aux fonctionnaires, risquant de détériorer davantage un climat social déjà tendu.

Cette situation pourrait rendre le dialogue social particulièrement délicat dans les mois à venir. Les syndicats ont d'ores et déjà annoncé leur intention de mobiliser fortement leurs adhérents pour exiger une politique salariale plus juste et équitable.

La réponse du gouvernement à ces revendications sera cruciale pour préserver la qualité du service public ainsi que l'engagement et la motivation des agents.

Il apparaît donc essentiel que les pouvoirs publics et les représentants syndicaux intensifient leurs échanges afin de trouver des solutions pérennes, conciliant impératifs budgétaires et préservation du pouvoir d'achat. Seul un dialogue constructif permettra d'éviter un conflit social généralisé, dont les conséquences pourraient durablement affecter la confiance et la mobilisation des agents publics.

